

Encl. 10/12/96

**ALLOCUTION DE MONSIEUR
PIERRE MAUROY
A L'OCCASION DE LA SIGNATURE
DE LA CONVENTION
DE REFINANCEMENT
DE LA SEM EURALILLE
SALON D'HONNEUR
(LUNDI 16 DECEMBRE 1996)**

**Madame Martine AUBRY, Premier
Adjoint, vice-présidente de la
Communauté Urbaine de Lille,**

**Monsieur Jean-Pierre NOEL, Chef de
file des Partenaires Financiers,**

**Monsieur Jean-Paul BAIETTO,
Directeur Général d'EURALILLE,**

**Monsieur Régis CAILLAU, Secrétaire
Général de la Ville de Lille,**

*Sauvageon
Levy* →

**Monsieur Jean-Louis DESTANDEAU,
Secrétaire Général de la
Communauté Urbaine de Lille,**

Mesdames et Messieurs,

Les circonstances qui nous réunissent ce matin à l'Hôtel de Ville de Lille sont porteuses d'espoirs et d'ambitions pour notre ville et pour la Métropole.

Monsieur Jean-Pierre NOEL, vous vous exprimerez dans quelques instants au nom de l'ensemble des établissements financiers avec lesquels la Ville de Lille, la Communauté Urbaine de Lille et Euralille ont engagé depuis plusieurs mois un dialogue approfondi et constructif.

Un dialogue et une négociation qui nous ont permis d'aboutir à la conclusion du Protocole de refinancement d'Euralille, que nous allons signer conjointement.

C'est donc non seulement en ma qualité de Maire de Lille, mais également de Président de la Communauté Urbaine de Lille, et de Président de la SEM Euralille, que je vous accueille ici aujourd'hui, avec à mes côtés Madame Martine AUBRY, Premier Adjoint, vice-présidente de la CUDL, Messieurs Jean-Paul BAIETTO, directeur Général d'Euralille, Régis CAILLAU, Secrétaire Général de la Ville de Lille et Jean-Louis DESTANDEAU, Secrétaire Général de la Communauté Urbaine de Lille.

Vous les connaissez fort bien, car ils ont été constamment vos interlocuteurs, et je rends hommage à leur implication et à la rigueur qui les a animés.

La Convention de refinancement que nous paraphons aujourd'hui résulte de ces rencontres, de ces négociations mais surtout, je le crois, d'une volonté commune. En effet, au delà du protocole d'accord financier que nous avons établi conjointement, je veux également saluer votre engagement de citoyens, d'hommes attachés au développement de votre région et de la métropole lilloise.

Vous êtes en cela les héritiers des grands banquiers du Nord qui ont cru, dès le début du XIXème siècle,

l'insouciance

aux possibilités de développement industriel que leur laissaient pressentir ~~l'inventaire~~ et la passion de quelques manufacturiers et filateurs.

~~Avec vous~~, Monsieur Jean-Pierre NOEL, qui représentez la Caisse des Dépôts et Consignations, Messieurs Claude LAMOTTE, au nom de la Banque Scalbert-Dupont, Frédéric BRETTE, pour le Crédit Lyonnais, René MINOIS, pour le Crédit du Nord, Pierre Galland, pour la BNP, François MORNAS, pour le Crédit Agricole, Jean COEROLI, pour la Banque San Paolo, et François SAUVESTRE, au nom de la Banque Régionale du Nord, ont su, pour certains d'entre vous depuis près de 10 ans maintenant, accompagner la

naissance et la réalisation d'Euralille, qui est désormais à mi-parcours de son extraordinaire histoire.

Je n'ai certes pas besoin de rappeler ce qu'Euralille a apporté et va encore apporter à notre Métropole. Les perspectives d'emploi, le maintien de l'activité économique, dans un contexte national pourtant dramatique depuis plusieurs années, l'attractivité européenne et maintenant internationale de Lille, désormais candidate à l'organisation des Jeux Olympiques de 2004, en sont clairement la conséquence.

Quelle serait notre situation, si nous n'avions pas entrepris Euralille !

Toutefois, la crise nous a rattrapés, et nous en souffrons comme tout le monde. Il fallait donc décider une pause dans l'aménagement, garantir l'avenir, consolider les premières victoires d'Euralille, qui sont indéniables: la fréquentation énorme du centre commercial, le succès des programmes de logements en témoignent. Quant aux Tours, je suis maintenant en mesure d'affirmer, avec certitude, qu'elles seront pleinement occupées dans ~~un à deux~~ ans, et en tout cas avant la fin de 1998.

1497

Aujourd'hui, nous agissons en gestionnaires avisés, soucieux de pérenniser et de disposer des bases solides qui nous permettront, le plus rapidement possible je l'espère, de repartir en avant.

Ce protocole nous garantit une sécurité financière jusqu'en 2005, et sur la base d'estimations très raisonnables et vraisemblables, de poursuivre l'activité d'Euralille, notamment la commercialisation.

Mesdames et Messieurs, nous prenons date en cet instant pour le prochain siècle. Je suis convaincu que seule l'audace est payante, dès lors qu'elle est associée au pragmatisme. Et je sais que nous avons conscience, en signant cette Convention, d'oeuvrer pour les Lillois de demain, pour une ville où l'activité et l'emploi seront encore plus assurés, grâce à Euralille.

LES BANQUIERS AU SECOURS D'EURALILLE

Ils refinancent l'opération pour faire face à un découvert de 128 millions de F.

A PRÈS un début prometteur, les difficultés économiques, la persistance de la crise immobilière et le niveau d'engagement des opérations ont sensiblement modifié les données financières de l'opération d'aménagement. Les temps sont devenus durs pour Euralille. C'est pourquoi l'opération « Euralille », grand projet d'aménagement tertiaire lancé en 1990 autour du croisement des TGV Nord et des Eurostar au centre de Lille, a été refinancée lundi pour faire face à un découvert de 128 millions de francs.

Les lignes de trésorerie actuelles, qui avaient été souscrites à court terme pour un engagement de l'ordre de 4,5 milliards de francs, seront consolidées à hauteur de 83 MF par les partenaires financiers, qui apporteront un supplément de 45 MF de prêts nouveaux. Le protocole de refinancement a été signé à l'hôtel de ville de Lille sous la présidence de l'ancien Premier ministre socialiste, Pierre Mauroy, sénateur-maire et président de la Communauté urbaine.

La ville de Lille et la Communauté urbaine de Lille se sont engagées avec leurs partenaires financiers de la société anonyme d'économie mixte (SAEM) d'aménagement d'Euralille. L'effort de refinancement sera par-



Lundi à l'hôtel de ville de Lille, Pierre Mauroy, Martine Aubry et Jean-Pierre Noël, administrateur de la caisse des dépôts et consignation, se sont accordés sur l'exemplarité de cet accord et en ont signé le protocole (Photo Pi. D.)

tagé entre la Caisse des Dépôts et Consignations, la Banque Scalbert Dupont, le Crédit du Nord, le Crédit Mutuel, la Banque San Paulo, la Banque régionale du Nord, la BNP, le Crédit Agricole, le Crédit Lyonnais, la Caisse d'Épargne et le Crédit local de France.

Les 83 MF de consolidation seront assurés par la Banque Scalbert Dupont (29 MF), le Crédit du Nord (20 MF), le Crédit Mutuel et la Banque San Paulo (10 MF chacun), la Banque régionale du Nord (8,5 MF) et la BNP (5,8 MF). La répartition de l'apport complémentaire de 45 MF est mise à l'étude depuis hier.

Opération de « portage »

Le développement d'Euralille a été « gelé » fin 1995, face aux difficultés de trésorerie provoquées par une conjoncture défavorable à la commercialisation des bureaux, selon les partenaires. Dans le même temps, la Communauté urbaine et la commune de La Madeleine s'engageaient dans une opération de « portage » en rachetant respectivement 90 MF et 10 MF de terrains.

Dans l'opération Euralille qui inclut des « tours » de bureaux et de logements, un centre commercial et le nouveau complexe d'expositions et de congrès de

Lille Grand Palais autour de la gare SNCF Lille-Europe, 250.000 m² ont été vendus à ce jour, sur un total initialement prévu de 615.000 m², ramenés à 580.000, selon les partenaires.

Euralille table, d'ici l'échéance de son opération fixée à 2005, sur des ventes annuelles de 10.000 m² de logements, selon Martine Aubry, ancien ministre du Travail, premier adjoint de M. Mauroy à la mairie et artisan du plan de rééquilibrage. Les ventes annuelles de bureaux sont prévues à hauteur de 5.000 m² entre 1998 et 2000, 10.000 m² en 2001-2002 et 15.000 m² les 3 dernières années, a-t-elle précisé.

Naissance de la Banque de Développement des PME

Une nouvelle banque est née hier, dans notre région comme dans l'ensemble de la France : la Banque de Développement des PME. Résultant du « plan PME pour la France », lancé par le gouvernement, elle « coiffera » deux institutions bien connues des milieux financiers de la région : la SOFARIS, société d'assurance-crédit, et le Crédit d'équipement des Petites et Moyennes Entreprises, une banque spécialisée dans les prêts aux PME.

Le capital de la nouvelle banque sera détenu à 51 % par l'Etat, à 41 % par la Caisse de Dépôts et Consignations et à 8 % par la Banque Populaire. Son directeur pour le Nord et la Picardie sera M. Jean-Pierre Daguenet, qui reste aussi délégué général de la SOFARIS, un poste qu'il occupe depuis 9 ans dans notre région. M. Jean-Marie Devulder est délégué général du CEPME : les deux institutions restent en place avec, pour l'ensemble du Nord et de la Picardie, un effectif de 44 personnes.

En 1996, la SOFARIS est intervenue, en soutien des banques, sur 6.400 projets d'investissements, créations ou reprises d'entreprises, soit 3 milliards de prêts garantis (dont 4.000 pour des très petites entreprises de moins de onze salariés). De son côté, le CEPME a financé 4,2 milliards de prêts pour 3.000 entreprises.

Une nouveauté : comme c'était déjà le cas pour la SOFARIS, la nouvelle Banque de Développement des PME interviendra uniquement comme « établissement de place », c'est-à-dire en partenariat avec les banques de la place financière.

Deux nouveaux produits seront mis en place : le « contrat de développement » (prêt sans contrepartie demandée au chef d'entreprise), et le financement des commandes publiques, pour financer les fournisseurs de l'Etat et des collectivités. A signaler que les dotations de la banque seront élargies. Les ressources venant du CODEVI seront portées, en trois ans, de 12 à 30 milliards.